

# OFFRE D'EMPLOI

## Direction adjointe d'établissement

**Numéro de concours** : SRH-23-24-13

**Affiché le** : 18 septembre 2023

**Date limite** : 29 septembre 2023, à 16 h 00

**Date d'entrée en fonction** : à déterminer

**Statut d'emploi** : régulier et temporaire

**Lieu de travail** : différentes affectations

**Rémunération** : 78 600 \$ à 104 797 \$

### RÔLE

Le Centre de service scolaire de la Capitale, dont les établissements sont situés dans la ville de Québec et les environs, recherche des candidats pour combler des affectations à titre de directions adjointes d'établissement.

Dans un environnement en pleine transformation et en constante évolution, l'emploi de direction adjointe d'établissement scolaire comporte la responsabilité de la gestion pédagogique et administrative des programmes et des ressources.

### QUALIFICATIONS REQUISES

- Baccalauréat en sciences de l'éducation ou grade universitaire de 1er cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de 3 ans et autorisation permanente d'enseigner délivrée;
- Cinq (5) années d'expérience pertinente pour un poste à des fonctions de direction adjointe d'établissement;

Normalement, un minimum de 6 crédits dans un programme universitaire de 2e cycle comportant un minimum de 30 crédits en gestion doit être acquis avant la 1re affectation à un emploi de cadre d'école.

**Nous invitons néanmoins les personnes intéressées ne répondant pas aux exigences relatives aux crédits universitaires de 2e cycle en gestion à transmettre leur candidature. Ces crédits pourront être effectués ultérieurement et leurs coûts seront remboursés par le Centre de services scolaire de la Capitale.**

### PROFIL RECHERCHÉ

Les candidat(e)s recherché(e)s sont intéressés à se démarquer par leur :

- capacité à développer une vision de leur environnement et à élaborer un projet éducatif;
- capacité à mobiliser les équipes et à exercer un leadership positif dans un milieu en constante évolution;
- capacité à soutenir, à accompagner et à stimuler le développement professionnel des employés.

### AVANTAGES DISTINCTIFS

- Jours de vacances :
  - Moins de 1 an de service continu : 2.5 jours par mois de service continu
  - 1 an de service continu : 30 jours
  - 2 ans de service continu : 31 jours
  - 3 ans de service continu : 32 jours
  - 4 ans de service continu : 33 jours
  - 5 ans de service continu : 34 jours
  - 6 ans et plus de service continu : 35 jours
- Journées de maladie et responsabilités familiales;
- 19 journées fériées par année (incluant 10 jours de fermeture durant la période des fêtes);
- Assurances collectives (maladie, salaire et vie);
- Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE).
- Programme de mentorat en début de carrière;
- Encadrement en matière de déconnexion.

[CLIQUEZ ICI POUR POSTULER](#)

Centre  
de services scolaire  
de la Capitale

Québec

